

La stratégie d'investissement éthique du fond pétrolier norvégien et les entreprises d'armement

Cédric Paulin, chargé de recherche

(16 février 2006)

Les désengagements successifs du *Norwegian Government Petroleum Fund* d'une quinzaine d'entreprises du secteur de l'armement en 2005 ont eu un écho médiatique relativement large, donnant voix aux différents acteurs de l'investissement socialement responsable (ISR) et à diverses autres associations et ONG s'opposant au secteur de l'armement. Dans quel cadre précis s'inscrivent ces désengagements ? La rencontre de ces deux sphères d'acteurs est-elle fortuite ?

Le secteur de l'armement est clairement ciblé par cette stratégie éthique du fond pétrolier norvégien. Cependant, cette éthique concerne-t-elle véritablement les entreprises de l'armement ou est-elle en fait un problème propre aux fonds d'investissement ?

Pour répondre à ces questions, il convient donc d'analyser plus en détail le fond pétrolier norvégien lui-même, la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement éthique, son inscription dans un contexte d'investissement éthique plus large et les implications pour le secteur de la défense.

Définition globale du *Norwegian Government Petroleum Fund*¹

Le *Norwegian Government Petroleum Fund*, créé en 1990 mais effectif en 1996, rassemble par transferts budgétaires une partie des revenus tirés de

¹ Pour un aperçu de la place du *Norwegian Government Petroleum Fund* dans l'économie norvégienne (et plus globalement une analyse de cette dernière dans un cadre européen) jusqu'en 2002, cf. Michael Emerson, Marius Vahl et Stephen Woolcock, *et alii*, [Norway, the European Economic Area and the European Union](#), étude préparée par le *Centre for European Policy Studies* de Bruxelles, pour la *Confederation of Norwegian Business and Industry (NHO)* dans le cadre de la conférence « Navigating by the Stars », Bruxelles, 28 février – 1^{er} mars 2002, 148 p. Pour une mise en perspective récente du fond pétrolier norvégien, en rapport avec la question des retraites et des pensions futures, cf. Svein Gjedrem, Gouverneur de la Norges Bank, « [The management of petroleum wealth](#) », lecture à la *Polytechnic Association*, Oslo, 8 novembre 2005.

l'exploitation et de l'exportation des ressources pétrolières norvégiennes². Pour la Norvège, sixième producteur et troisième exportateur mondial de pétrole (et premier fournisseur de la France, à environ 15 % des importations pétrolières françaises), il s'agit de rationaliser l'arrivée massive et relativement soudaine d'un revenu tiré du pétrole exploité depuis une trentaine d'années, de ne pas le gaspiller et de l'utiliser de manière durable (à la différence de l'expérience espagnole et de la découverte de l'or du continent américain au début du XVII^{ème} siècle). Le fond pétrolier a donc, historiquement, une dimension de soutenabilité de l'économie norvégienne.

La gestion de ce fond pétrolier est confiée par le gouvernement norvégien à la Banque centrale norvégienne, la *Norges Bank*, qui dédie à cette activité 120 analystes. En 1998, le marché des actions entre dans l'univers d'investissement du fond pétrolier, s'ajoutant ainsi au marché obligataire, et compte en 2005 pour environ 40 % du benchmark du fond d'investissement (dont 50 % en Europe et 50 % en Amérique, Asie et Océanie)³. Le portefeuille du marché obligataire est réparti à 50 % pour l'Europe, 35 % pour les États-Unis et 15 % pour l'Asie et l'Océanie. Enfin, le fond norvégien investit dans environ 3 200 entreprises, avec environ 0,3 % des parts capitalistiques dans chacune d'elles⁴.

La France est en bonne place dans les pays d'investissement du fond norvégien, avec 7,4 % du total du fond en actions, soit la 3^{ème} place derrière les États-Unis (35,3 %) et le Royaume-Uni (17,8 %)⁵.

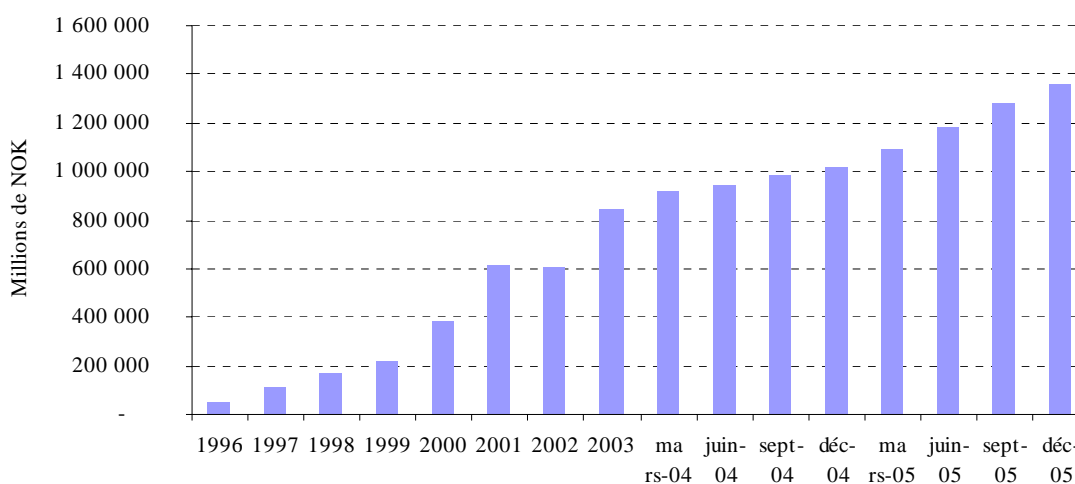
² Au milieu des années 1990, 5 % des revenus pétroliers étaient versés au fond d'investissement, pour atteindre un versement à 61 % en 2003, avec un pic à 99 % en 2001 (Norges Bank, *The Government Petroleum Fund. Annual Report 2004*, 2005, p. 5).

³ Mercer Investment Consulting, *Norwegian Government Petroleum Fund. Annual Performance Evaluation Report*, juillet 2005, p. 5. Ce rapport annuel est à destination du *Royal Norwegian Ministry of Finance*.

⁴ Norges Bank, « The Petroleum Fund intensifies the work on Corporate Governance », communiqué de presse du 24 juin 2005. La liste complète avec le montant de l'investissement et les droits de vote associés est publiée dans les rapports annuels de la Norges Bank relatifs au *Government Petroleum Fund* ([Rapport 2004](#)).

⁵ Norges Bank, *Management of the Government Petroleum Fund. Report for the third quarter of 2005*, 2005, p. 23.

Valeur du fond pétrolier norvégien⁶



A la fin 2005, le fond pétrolier était estimé à 163 milliards d'euros (soit 198 milliards de dollars), et « sera, selon les Norvégiens, le plus gros au monde d'ici quelques années »⁷. Selon les sources, il peut déjà être répertorié parmi les cinq plus gros fonds de pension du monde⁸, voire se classant au deuxième rang depuis janvier 2006, avec un capital de 169 milliards d'euros (204,5 milliards de dollars ; 1,36 milliard de couronnes norvégiennes)⁹.

Les résultats totaux de l'année 2005 seront publiés le 28 février 2006 par la Banque centrale norvégienne, mais d'ores et déjà les projections pour les prochaines années montrent qu'une forte croissance est attendue.

⁶ Pour 1996-2003 : Norges Bank, [The Government Petroleum Fund. Annual Report 2003](#), 2004, p. 2.

Pour 2004 : Mercer Investment Consulting, *Norwegian Government Petroleum Fund. Annual Performance Evaluation Report*, juillet 2005, p. 28.

Pour 2005 : Norges Bank, « Return of 1.0 per cent on the Petroleum Fund in the first quarter », communiqué de presse du 19 mai 2005 ; Norges Bank, « Return of 3.8 per cent on the Petroleum Fund in the second quarter », communiqué de presse du 23 août 2005 ; Norges Bank, « Return on the Petroleum Fund is 3.2 per cent in the third quarter », communiqué de presse du 29 novembre 2005, et Rolleiv Solholm, « [Norway blacklists seven international companies](#) », *The Norway Post*, 6 janvier 2006.

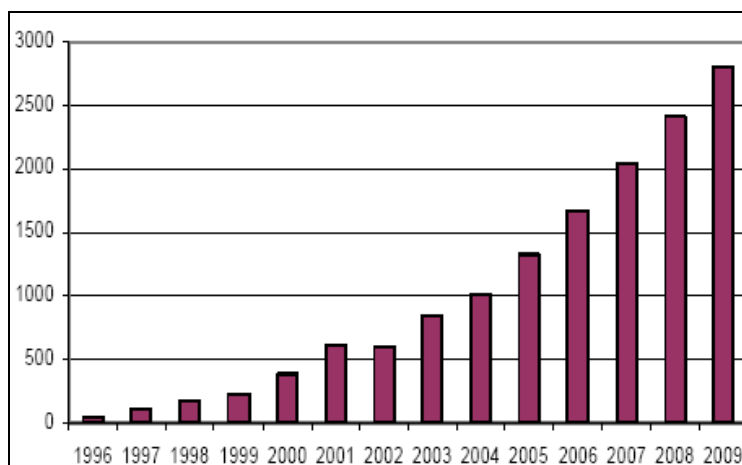
La croissance de la valeur du fond pétrolier est due à la fois au transfert de nouveaux capitaux, liés aux ressources pétrolières, et à la valorisation effective des investissements.

⁷ Olivier Truc, « Henrik Syse, un rempart contre la tentation », *Le Monde*, 29 septembre 2005.

⁸ Watson Wyatt Global, [Global Investment review](#), 2006, p. 29 (bien que n'y soit pas pris en compte le fond norvégien). Au 31 décembre 2004 se trouvaient devant le fond norvégien le *Gouvernement Pension Investment* (Japon, 1 068 milliards de dollars), *ABP* (Hollande, 230 milliards de dollars) et *California Public Employees* (États-Unis, 168 milliards de dollars).

⁹ Rolleiv Solholm, « [Norway blacklists seven international companies](#) », *The Norway Post*, 6 janvier 2006.

**Valeur passée et attendue du fond pétrolier norvégien
(en milliards de couronnes norvégiennes, selon le budget
prévisionnel 2006)¹⁰**



La nouvelle stratégie d'investissement éthique du *Norwegian Government Petroleum Fund* et son application

En novembre 2003, le gouvernement norvégien a défini des directives éthiques en matière d'investissement – [Government whitepaper on ethical guidelines](#) ou rapport du Graver Committee –, devenant effectives le 1^{er} décembre 2004. La stratégie d'investissement, qui est en l'occurrence une véritable politique d'investissement puisque le fonds appartient au gouvernement norvégien, est ainsi passée à une gestion de type ISR et surtout éthique ou même morale, ce qui ne s'est pas fait sans résistance politique¹¹. L'une des conséquences, pour le fond pétrolier lui-même, a été la réunion du portefeuille ordinaire (Petroleum Fund's Ordinary Portfolio) et du « fond environnement » (Environmental Fund), ce dernier ayant été fondé en janvier 2001 au sein du fond pétrolier et fonctionnant jusqu'au 1^{er} décembre 2004¹².

Cette gestion éthique, notamment par screening négatif, est fondée sur les critères d'exclusion suivants :

- violations sérieuses ou systématiques des droits de l'homme, telles que le meurtre, la torture, la privation de la liberté, le travail forcé, les plus mauvaises formes de travail des enfants et d'autres formes d'exploitation des enfants ;
- atteintes graves aux droits individuels dans des situations de guerre ou de conflit ;

¹⁰ Svein Gjedrem, Gouverneur de la Norges Bank, « [The management of petroleum wealth](#) », lecture à la *Polytechnic Association*, Oslo, 8 novembre 2005, p. 7.

¹¹ Andrew Higgins, « [Oil-rich Norway hires philosopher as moral compass](#) », *The Pittsburgh Post-Gazette*, 1^{er} décembre 2005.

¹² Le « fond environnement » investissait dans des entreprises ayant un faible impact environnemental. La séparation est devenue inutile avec la définition de directives éthiques pour l'ensemble du fond.

- dégradation sévère de l'environnement ;
- corruption massive ;
- autres violations particulièrement sérieuses des normes éthiques fondamentales.

Ce passage à une gestion éthique a été perçue dès 2004 comme une décision politique forte et novatrice par les agences de notation et les acteurs de l'ISR, et d'autant plus que dès l'année suivante, en 2005, les décisions de désinvestissements, sans surprise, devaient s'enchaîner à un rythme rapide. Juste avant les premières décisions, un comité d'éthique de cinq personnes, le *Petroleum Fund's Advisory Council on Ethics*, a été mis en place le 19 novembre 2004 par le ministère des Finances, et chargé des recommandations, c'est-à-dire de l'étude des entreprises ou domaines d'activités à exclure¹³. Précisément, pour l'armement, les nouvelles directives stipulent que « *The Advisory Council shall issue recommendations on negative screening of one or several companies on the basis of production of weapons that through normal use may violate fundamental humanitarian principles* ».

Le fond pétrolier se met ainsi en cohérence avec la réputation norvégienne en matière d'éthique : selon la fondation Eiris, agence d'analyse de l'ISR, la Norvège se classe effectivement dans les trois premiers pays au monde en terme d'implémentation des codes et systèmes d'éthique dans les entreprises¹⁴. Cette réputation est identique en matière de protection de l'environnement et de développement durable¹⁵.

De fait, dès le 12 décembre 2004, le ministère des Finances demande au *Petroleum Fund's Council on Ethics* d'analyser le cas de l'entreprise américaine *Kerr-McGee Corporation*. Cette dernière conduit en effet des activités off-shore au Sahara occidental, territoire revendiqué par le Maroc contre les résolutions onusiennes. N'agissant pas de son propre fait, le ministère norvégien des Finances a accédé ici à une requête du gouvernement en exil de la *Saharawi Arab Democratic Republic* et du *Western Sahara Support Committee*, réfutant la légalité des activités de *Kerr-McGee Corporation*. Au final, l'entreprise américaine a été exclue en

¹³ Le comité est présidé par la juriste Gro Nystuen (cf. <http://odin.dep.no/etikkradet/english/dok-bu.html>).

¹⁴ EIRIS, *Corporate codes of business ethics : an international survey of bribery and ethical standards in companies*, septembre 2005, pp. 4-5. La fondation britannique EIRIS, à l'initiative de plusieurs églises, a été fondée en 1983 et travaille sur une base de 2 600 entreprises européennes, américaines et de l'Asie/Pacifique. Toutes les entreprises du *FTSE All World Developed Index* sont prises en compte. Ses clients sont des institutions publiques, notamment le ministère des Finances norvégien, et privées (banques, fonds d'investissement) se tournant vers une gestion financière éthique.

¹⁵ Cf. Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie / Missions économiques, « L'environnement en Norvège », 30 juin 2005, 4 p. La Norvège se classe au 2^{ème} rang des pays les plus actifs dans le développement durable d'après le Forum Economique Mondial et selon l'*Environment Sustainability Index* en janvier 2005.

avril 2005¹⁶. La participation dans *Kerr-McGee Corporation* se montait à 42,4 millions d'euros (soit 51 millions de dollars ou 337,3 millions de couronnes norvégiennes).

C'est cependant le secteur de l'armement qui est le plus touché par la nouvelle stratégie éthique du fond pétrolier.

**Recommandations du Comité d'éthique
et entreprises d'armement exclues de l'investissement
du fond pétrolier norvégien**

Date et texte de la recommandation	Date d'exclusion et publicité de la décision	Entreprises exclues
<p>23 mars 2002</p> <p>Memorandum to the Ministry of Finance. Question of whether investments in Singapore Technologies Engineering can imply a violation of Norway's international obligations</p>	<p>26 avril 2002</p>	<p>Singapore Technologies Engineering</p>
<p>16 juin 2005</p> <p>Recommendation on Exclusion of Cluster Weapons from the Government Petroleum Fund</p>	<p>31 août 2005</p>	<p>Alliant TechSystems Inc. (US) EADS Co (Hol.) EADS Finance BV (Hol.) General Dynamics Corporation (US) L3 Communications Holdings Inc. (US) Lockheed Martin Corp. (US) Raytheon Co. (US) Thales SA. (Fr.)</p>
<p>19 septembre 2005</p> <p>Recommendation on exclusion</p>	<p>Fin décembre 2005 5 janvier 2006</p>	<p>BAE Systems Plc. (UK) Boeing Co. (US) Finmeccanica Sp.A. (It.) Honeywell International Inc. (US) Northrop Grumman Corp. (US) United Technologies Corp. (US)</p> <p>Safran SA (Fr.)</p>

L'exclusion des entreprises du secteur de l'armement suite au passage à une gestion éthique s'est faite par deux vagues successives en 2005, concernant quinze entreprises américaines et européennes. Il existait déjà un précédent avec l'exclusion de *Singapore Technologies Engineering*, en

¹⁶ The Advisory Council on Ethics for the Norwegian Government Petroleum Fund, [Recommendation on Exclusion from the Government Petroleum Fund's Investment Universe of the Company Kerr-McGee Corporation](#), 12 avril 2005, rendue publique le 6 juin 2005.

avril 2002, c'est-à-dire antérieurement à l'établissement des directives éthiques, du fait du développement et de la production de mines antipersonnel en opposition directe avec la Convention d'Ottawa et à la demande directe du ministère des Finances norvégien. En 2005, ce sont les bombes à fragmentation et les armements nucléaires qui sont ciblés.

La première vague concerne donc les bombes à fragmentation (*clusters weapons*), avec une recommandation du 16 juin 2005, et rendue publique le 31 août 2005¹⁷. Les nouvelles directives éthiques ont conduit à estimer que certaines armes à fragmentation violaient les principes humanitaires fondamentaux et les principes de proportionnalité des moyens militaires employés et de la distinction entre les civils et les militaires¹⁸. La Convention d'Ottawa est donc loin d'être la référence unique pour ces exclusions. Tous les armements à fragmentation n'ont pas non plus été visés, notamment les *Advanced Munitions* du type CBU 97 et CBU 105 avec des sous-munitions BLU 108 : possédant au maximum dix sous-munitions par bombe et n'explosant qu'au contact de véhicules blindés, le comité d'éthique a estimé que les principes précédents n'étaient pas remis en cause.

Sept entreprises sont exclues dont *EADS* et *Thales* pour l'Europe – les autres entreprises sont américaines. Les désengagements de la fin août 2005 correspondent à un total de participations de 283 millions d'euros (347,4 millions de dollars ; 2 248 millions de couronnes norvégiennes). *EADS* et *Thales* sont en fait exclus par le biais de leur filiale commune, *Thomson Dasa Armements*, qui développe des armements à sous-munitions – *TDA* a été entièrement rachetée par *Thales* à la fin 2005.

Au second semestre 2005, les armements nucléaires, les vecteurs de ces armements et certaines activités de test et de maintenance ont été jugés contraires aux principes humanitaires fondamentaux par le *Council on Ethics*, dont la recommandation du 19 septembre a été suivie par le ministère des Finances. Cette dernière vague de désengagement dans sept entreprises correspond à des participations d'un montant d'environ 421,5 millions d'euros (492 millions de dollars ; 3 382 millions de couronnes norvégiennes)¹⁹.

Le Comité d'éthique s'est refusé à prendre en compte le nucléaire en tant que moyen de propulsion, les entreprises de services impliquées dans l'industrie nucléaire militaire, les plates-formes navales et aériennes délivrant les armements nucléaires. En outre, *Lockheed Martin*, *EADS* et *Thales*, déjà exclus précédemment, n'ont pas été examinées, même si le Comité d'éthique mentionne leur implication dans le développement et la

¹⁷ The Advisory Council on Ethics for the Norwegian Government Petroleum Fund, « [Recommendation on Exclusion of Cluster Weapons from the Government Petroleum Fund](#) », 16 juin 2005, rendue publique le 31 août 2005.

¹⁸ The Advisory Council on Ethics for the Norwegian Government Petroleum Fund, « Ethical Guidelines for the Government Petroleum Fund », 19 novembre 2004.

¹⁹ Ministère des Finances norvégien, « Exclusion from the Government Pension Fund – Global », communiqué de presse du 5 janvier 2006, et « [Le Fonds pétrole norvégien exclut sept sociétés](#) », *Alter Business News*, n° 107, 24 janvier 2006.

production d'armements nucléaires. Par ailleurs, c'est au titre de leur participation dans la joint-venture *MBDA* que *BAE Systems* et *Finmeccanica* sont exclus.

Au total, les exclusions de 2005 dans le domaine de l'armement se montent à 704,5 millions d'euros.

De nouveaux désinvestissements d'ordre éthique restent possibles

Le fond norvégien, détenant dans *Total* 5,7 milliards de couronnes en actions, 105,5 millions en obligations et 0,67 % des droits de vote, a examiné le cas du groupe pétrolier, notamment pour ses activités en Birmanie entre 1995 et 1998. Le comité d'éthique a rendu sa recommandation le 14 novembre 2005²⁰ : s'il souligne la connaissance de *Total* sur les exactions passées du fait du gouvernement birman, il ne considère pas que l'exclusion soit justifiée car seules les violations présentes et futures sont des critères d'exclusion. Le groupe pétrolier n'est cependant pas à l'abri d'autres recommandations, puisque seules les activités birmanes ont été examinées.

Du point de vue des armements nucléaires, le *Council on Ethics* précise que la liste des entreprises enquêtées puis exclues n'est pas exhaustive : « *new exclusions may be called for at a later stage* »²¹. Par ailleurs, la réflexion d'un désinvestissement des sociétés développant le système d'arme *Spider* et l'*Intelligent Munition System (IMS)* se poursuit actuellement. *General Dynamics* et *Alliant TechSystems* les produisent mais sont déjà exclus du fonds pétrolier ; ne reste que *Textron*, dont l'exclusion dépendra de l'évolution du développement des armements en question par rapport à la Convention d'Ottawa de 1997²². Soulignons que la banque *KBC* a déjà placé depuis août 2005 *Textron* sur sa liste noire, comme cela avait été le cas dès 2004 pour *Alliant TechSystem* ainsi que d'autres producteurs de bombes à fragmentation, de mines terrestres et d'armes à l'uranium²³.

Enfin, *Rolls Royce* et *The Weir Group*, qui interviennent dans la propulsion nucléaire de plates-formes aériennes et maritimes, ce qui leur permet pour le moment de n'être pas ciblés par le fond pétrolier, sont néanmoins présentes dans certaines campagnes d'ONG.

²⁰ The Advisory Council on Ethics for the Norwegian Government Petroleum Fund, *Recommendation concerning whether investments in Total, due to the company's operations in Burma, are contrary to the Petroleum Fund's ethical guidelines*, 14 novembre 2005, rendue publique le 5 janvier 2006 (cf. [Recommendation of 14 November 2005](#)).

²¹ Ministère des Finances norvégien, « Exclusion from the Government Pension Fund – Global », communiqué de presse du 5 janvier 2006.

²² The Advisory Council on Ethics for the Norwegian Government Petroleum Fund, *Recommendation concerning whether the weapons systems Spider and Intelligent Munition System (IMS) might be contrary to international law*, 20 septembre 2005, rendue publique le 13 octobre 2005.

²³ Network Vlaanderen, « Des démineurs à l'œuvre chez AXA », communiqué de presse, Bruxelles, 18 octobre 2005.

Hors des secteurs pétroliers et de l'armement, l'industrie du tabac pourrait être le troisième secteur à connaître des exclusions d'entreprises²⁴ – la question de l'interdiction totale du tabac en Norvège a d'ailleurs été en débat en 2005, sans aboutir (un tiers des Norvégiens étant fumeur...).

La stratégie du fond pétrolier norvégien s'inscrit dans une tendance lourde de l'ISR et liée à l'action de plusieurs ONG

Les prises de position et les exclusions du fond d'investissement norvégien et donc sa moralisation sont en phase avec un certain nombre de positions récentes d'ONG, voire déterminées et poussées par ces ONG. *General Dynamics*, *Alliant TechSystems* et *Textron* étaient ciblés par l'ONG norvégienne *Norwatch* luttant contre les mines antipersonnel. Cette ONG soulignait en mars 2005 que, malgré les nouvelles directives éthiques, le fond pétrolier avait toujours des investissements dans *General Dynamics* (avec une augmentation de 2004 à 2005), *Lockheed Martin*, *Honeywell International* et *Alliant TechSystems* (avec une légère diminution dans ces trois entreprises)²⁵.

Dans le cas précis des armes à fragmentation, le fond pétrolier a ainsi requis des informations de la *Norwegian People's Aid landmine division*, de *Human Rights Watch's Arms Division*, de l'*International Campaign to Ban Landmines*, du *Norwegian Defence Research Establishment* et de la fondation *EIRIS*²⁶.

De fait, depuis 2003, cinq banques (*AXA*, *Dexia*, *Fortis*, *ING* et *KBC*) ont été mises en cause pour être des sources de financements de certaines entreprises de l'armement produisant ou fournissant des composants pour les bombes à fragmentation, certaines mines terrestres, les armes nucléaires et les armes à uranium appauvri²⁷. Les entreprises concernées par les investissements des banques précédentes correspondent globalement à celles ciblées par le fond pétrolier norvégien.

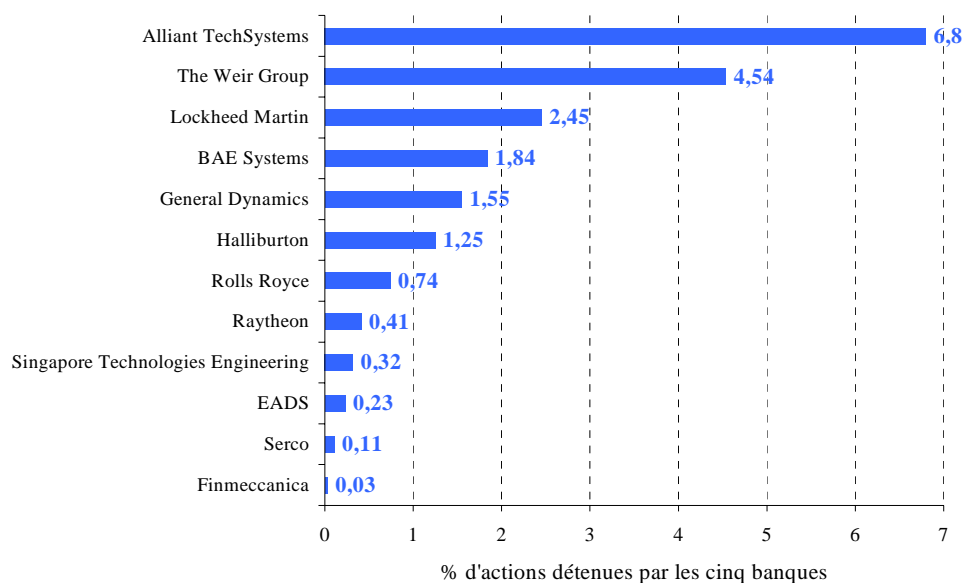
²⁴ « [Norway strikes it rich while the oil flows](#) », *The Telegraph*, 29 décembre 2005.

²⁵ Pia A. Gaarder et David Stenerud, « [Oil Fund did not exclude worst companies](#) », communiqué de presse de *Norwatch*, 1^{er} mars 2005.

²⁶ The Advisory Council on Ethics for the Norwegian Government Petroleum Fund, « [Recommendation on Exclusion of Cluster Weapons from the Government Petroleum Fund](#) », 16 juin 2005, rendue publique le 31 août 2005.

²⁷ La campagne en question, « Mon argent. Sans scrupules ? », est fédérée par l'ONG *Netwerk Vlaanderen* qui a publié une première étude en 2003 (Christophe Scheire, « *Mon argent. Sans scrupules ?* » *Une recherche sur les liens financiers entre les banques et les producteurs d'armements*, rapport de *Netwerk Vlaanderen*, Bruxelles, octobre 2003), puis une deuxième en 2004 (*Netwerk Vlaanderen*, *Bombes à fragmentation, mines terrestres, bombes nucléaires et armes à l'uranium appauvri. Une recherche sur les liens financiers entre les banques et les producteurs de certains systèmes d'armements controversés*, Bruxelles, avril 2004, 51 p.).

**Part des actions des entreprises produisant
des armements controversés détenues
par les banques AXA, DEXIA, Fortis, ING et KBC en 2004²⁸**



Ces banques, hormis AXA, ont en partie désinvesti des entreprises en question au cours de l'année 2005²⁹. Certaines (ING par exemple) ont pris contact avec des entreprises pour obtenir davantage d'informations sur la production des armements controversés. D'autres banques ont engagé des discussions avec l'ONG *Netwerk Vlaanderen* ; c'est le cas de *Dexia*, « afin de préciser sa position dans le domaine du financement des armes controversées. Une politique globale a été confirmée début 2005 pour les différents secteurs de la banque, visant à exclure le financement de la fabrication des mines antipersonnel ainsi que le financement de certains projets et entreprises du secteur de l'armement. Les entreprises du secteur de l'armement ont été également exclues de tous les fonds de placement actifs et publics ISR »³⁰. Ainsi, la « Banque du développement durable » devient aussi une banque excluant l'armement de ses investissements. De fait, le lien est clairement effectué entre les actions contre ces banques et les désinvestissements du fond pétrolier norvégien, perçu conjointement par *Handicap international*, *Human Rights Watch*

²⁸ A partir des données de *Netwerk Vlaanderen*, *Bombes à fragmentation*, op. cit.

- pour les bombes à fragmentation : *EADS*, *Lockheed Martin*, *Raytheon* ;
- pour les mines terrestres : *Singapore Technologies Engineering*, *Alliant TechSystems* ;
- pour les armes nucléaires : *Serco*, *Lockheed Martin*, *The Weir Group*, *Halliburton*, *Rolls Royce*, *EADS* et sa filiale *MBDA*, *Finmeccanica* ;
- pour l'uranium appauvri : *Alliant TechSystems*, *General Dynamics*, *BAE Systems*.

²⁹ *Netwerk Vlaanderen*, *Banks Disarm(ed). An overview of the results of the campaign "My Money. Clear Conscience?"*, avril 2005, 41 p., et *Netwerk Vlaanderen*, « [AXA invests heavily in new US landmine producers](#) », communiqué de presse, 18 octobre 2005,

³⁰ *Dexia*, *Rapport développement durable 2004*, Bruxelles, 2005, p. 7.

et *Netwerk Vlaanderen* comme ayant désormais les meilleures pratiques en matière d'investissement éthique³¹. Il existe bien une rencontre et une mise en œuvre conjointe de leurs actions entre les acteurs de l'ISR et ceux s'opposant à certains armements.

Si au final les désinvestissements du fond pétrolier norvégien et des banques ne déstabilisent pas les cotations boursières des entreprises – c'est d'ailleurs pour l'éviter que l'annonce des recommandations et des désinvestissements norvégiens est différée dans le temps –, l'impact en terme de réputation et d'image est moins mesurable, sans doute négatif chez les acteurs de l'ISR. C'est dans tous les cas à plus long terme que la question de l'investissement devra être appréhendée. Cependant, d'ores et déjà, il convient d'évaluer plus clairement la stratégie éthique du fond pétrolier norvégien afin de savoir si elle est constructive pour le secteur de la défense.

Les ambiguïtés de la stratégie d'investissement éthique de l'« ex-fond pétrolier norvégien »

Le fond pétrolier norvégien n'évite pas une certaine ambiguïté malgré l'impression de fermeté et de finesse dans l'application de sa nouvelle stratégie d'investissement éthique. Bien que la Banque centrale norvégienne précise que sa stratégie n'est pas un élément de la politique étrangère norvégienne, le capital et les re-capitalisations successives du fond pétrolier proviennent des ressources pétrolières publiques et le ministère des Finances est l'organe décisionnel en cas de désengagements. C'est en outre le ministre des Finances lui-même qui annonce publiquement les exclusions, soulignant l'accord populaire norvégien autour de cette question et le consensus de la classe politique³². Il n'en reste pas moins que le gouvernement norvégien ne coupe pas ses relations avec les États d'implantation des entreprises exclues. En outre, « *Norway's Defense Ministry, however, remains a customer for some of these same companies. The inconsistency, says Mr. Syse [du groupe de personnalités installé en septembre 2005 et chargé de définir la corporate governance éthique du fond pétrolier au sein de la Norges Bank], is a conundrum he's been pondering, but so far he hasn't found an "easy answer" »*³³.

D'autre part, le 1^{er} janvier 2006, le *Norwegian Government Petroleum Fund* est devenu le *Government Pension Fund – Global*. Il intègre le *Government Pension Fund* (comprenant par ailleurs le *Gouvernement*

³¹ Handicap International, Netwerk et Human Rights Watch, « Ending Investment in cluster munition producers », communiqué de presse 2005.

³² Rolleiv Solholm, « [Norway blacklists seven international companies](#) », *The Norway Post*, 6 janvier 2006 et « [Norway culling "nuclear shares"](#) », *BBC News*, 5 janvier 2006. Ce consensus, peut-être réel désormais, semble aussi cacher certaines réticences politiques et économiques officielles (Andrew Higgins, « [Oil-rich Norway hires philosopher as moral compass](#) », *The Pittsburgh Post-Gazette*, 1^{er} décembre 2005).

³³ OTAN, « Norwegian Prime Minister visits NATO », communiqué de presse du 23 janvier 2006. La Norvège est l'un des douze pays finançant l'OTAN.

Pension Fund – Norway)³⁴. Ainsi l'objectif de soutenabilité de l'économie et des générations futures dévolu au fond pétrolier norvégien s'est orienté vers un second objectif, conjoint, de soutenabilité des retraites et pensions futures des générations présentes : l'horizon soutenable paraît finalement se rétrécir, sous la double cause de l'émergence du problème du paiement des retraites et de toute façon d'une stabilisation puis d'une décroissance prévue (dans une vingtaine d'années et relativement au PIB) du retour sur investissement du fond pétrolier³⁵.

Le changement de nom rappelle aussi que la moralisation des investissements du fond norvégien (par la méthode d'exclusion) s'inscrit dans une volonté de moralisation du fond lui-même qui n'existe que par les ressources pétrolières, c'est-à-dire des ressources énergétiques non durables, et en soi non-éthiques selon certains acteurs de l'investissement éthique et du développement durable. « *Au pays du prix Nobel de la paix, la guerre se mène contre la tentation. Et en Norvège, la tentation a une odeur, celle du pétrole* »³⁶. Ainsi, dans une optique stricte d'investissement socialement responsable et soutenable, l'utilisation des ressources pétrolières peut aussi être jugée non éthique et ce paradoxe met en lumière l'avantage du fond pétrolier norvégien à apparaître éthique dans ses investissements à défaut de l'être réellement dans sa capitalisation³⁷. La stratégie du fond pétrolier norvégien et donc de l'État norvégien doit s'analyser comme celle des groupes pétroliers, toujours inquiets de leur réputation³⁸. La « raison sociale » du fond d'investissement norvégien reste au final bel et bien l'utilisation éthique et dans une optique durable des bénéfices d'une ressource polluante et non-durable. Ce dilemme de conscience est même la base de la réflexion lancée en 2003 et ayant abouti aux directives éthiques de 2004.

³⁴ The Advisory Council on Ethics for the Norwegian Government Petroleum Fund, « [Formal Framework](#) », communiqué de presse, 2006.

³⁵ Svein Gjedrem, Gouverneur de la Norges Bank, « [The management of petroleum wealth](#) », lecture à la *Polytechnic Association*, Oslo, 8 novembre 2005.

³⁶ Olivier Truc, « Henrik Syse, un rempart contre la tentation », *Le Monde*, 29 septembre 2005. Cf. aussi Laurence Girard, « Quand l'entreprise change de nom pour tourner le dos à son passé », *Le Monde*, 15 avril 2003.

³⁷ L'attribution, finalement annulée, de nouveaux champs d'exploitation pétrolière en Mer de Barents a par exemple soulevé de vifs débats lors du tout récent changement de gouvernement en 2005. « *L'ONG Bellona a qualifié ce dossier de "cadeau empoisonné" du gouvernement sortant [...]. L'ONG Norges naturvernforbund (Association norvégienne de la protection de la nature) plaide pour un gel de cinq ans en ce qui concerne l'exploration en Mer de Barents. WWF est pour sa part moins réticente et souhaite permettre une certaine exploration accompagnée de strictes conditions environnementales* » (Ambassade de France en Norvège / Service d'Information et de Presse, « [Revue de presse des 1^{er}-3 octobre 2005](#) »). Plus radicalement, il faudrait imaginer qu'une entreprise pétrolière verse une partie de ses bénéfices dans un fond qu'elle gèrerait de manière éthique (par analogie au fond pétrolier norvégien) : il est à craindre qu'elle se fasse accuser d'hypocrisie par les tenants du développement durable.

³⁸ Par exemple : « Aux États-Unis, les groupes pétroliers se préoccupent de leur image », *La Tribune*, 3 septembre 2002.

**Extrait du [Government whitepaper on ethical guidelines](#),
22 novembre 2003**

“The people of Norway are in a unique position. For most Norwegians, life in material terms has never been better, and the last couple of generations have experienced an unparalleled rise in prosperity. Norway is in a particularly favourable position due to the rich abundance of oil and gas that was discovered just over thirty years ago.

The prosperity enjoyed by present generations carries obligations. Our oil and gas reserves are running out. Since these resources are limited, it is not fair that these riches only benefit the few generations that happen to experience their extraction. The wealth generated by these resources must be safeguarded for future generations. This is an important basis for the establishment of the Petroleum Fund.”

Le fond pétrolier peut ainsi se donner une certaine bonne conscience par rapport aux ressources pétrolières sur le compte d'un autre secteur, l'armement.

Enfin, dans sa stratégie éthique, le fond pétrolier applique donc un *screening* de première catégorie, c'est-à-dire négatif, mais qui se veut amélioré : l'armement en soi n'est pas exclu ; ce qui l'est sont des types d'armements particuliers. Cette différence est essentielle en ce qu'elle vise à distinguer une approche morale de l'investissement (pas d'armement du tout) d'une approche éthique, qui se veut plus rationnelle, reposant sur des critères plus objectifs, sur des argumentations techniques (d'où les longues recommandations du comité d'éthique). Si, d'une certaine manière, le fond pétrolier norvégien est ici novateur dans la pratique de l'ISR, il n'en demeure pas moins que cette approche revient tout de même à exclure une grande partie des grands groupes de défense. La non-exclusion de *Textron* ne pourrait être que momentanée.

De fait, cette approche morale davantage qu'éthique n'est pas sans soulever quelques interrogations en Norvège, parmi les gestionnaires du fond pétrolier. Ainsi, parallèlement aux désinvestissements par *screening* négatif, fortement médiatisés, le fond d'investissement norvégien s'est engagé lui-même dans la voie de la *corporate governance* en exerçant de manière plus effective et stratégique ses droits de vote à partir de 2005, par l'intermédiaire de la *Norges Bank*. Cette dernière a exercé ses droits de vote dans 18 000 cas sur 2 000 entreprises en 2005³⁹. Pour améliorer cette pratique, un groupe de quatre personnalités, présidé par le professeur de philosophie Henrik Syse, a été établi au sein de la Banque centrale à partir de septembre 2005 – ce groupe est clairement distinct du *Council on Ethics* qui ne relève que du ministère des Finances⁴⁰. Le SIPRI a

³⁹ Svein Gjedrem, Gouverneur de la Norges Bank, et Henrik P. Syse, « Corporate governance in the Norwegian Government Petroleum Fund », janvier 2006.

⁴⁰ Henrik Syse, 39 ans, est docteur en philosophie morale à l'Université d'Oslo, diplômé de philosophie politique du *Boston College* et chercheur à l'*International Peace Research*

récemment recommandé ce type d'action pour les fonds ISR incluant l'armement : « *These funds often function as a source of pressure on companies to be more transparent regarding their arms sales : because they have more money at their disposal than individual investors do and are better informed about company business practices, they are likely to be more effective in applying such pressure* »⁴¹.

A l'avenir, l'exercice des droits de vote semble ainsi pouvoir constituer une alternative à l'exclusion – c'est le vœu de la Norges Bank : « *We also assume that in some cases, after the Advisory Council on Ethics has recommended exclusion, it may be relevant for the Ministry of Finance to ask Norges Bank whether the exercise of ownership rights may warrant postponement of a decision concerning exclusion* »⁴². Bien que formulé en termes diplomatiques et lié au partage de responsabilités entre d'un côté le ministère de Finances et le *Council on Ethics* et de l'autre la *Norges Bank* et son groupe d'éthique, le débat entre l'exercice des droits de vote, davantage éthique et impliquant pour l'investisseur, et l'exclusion, davantage morale et proche de la bonne conscience, est réel. Le *Graver Committee*, en 2003, soulignait d'ailleurs que dans un certain nombre de cas l'exercice des droits de vote cadrerait davantage avec une bonne *corporate governance* que la pratique du *screening* négatif.

Cette approche éthique positive, dans le sens où l'entreprise est accompagnée et aiguillonnée vers des objectifs sociaux et environnementaux, ne sera cependant pas véritablement appliquée au secteur de la défense dans le cas du fond pétrolier norvégien, dès lors qu'il a exclu quasiment toutes les grandes entreprises impliquées dans la défense. Le défi de l'accompagnement de la responsabilité sociale des entreprises, y compris pour le secteur de l'armement, n'aura au final pas été relevé par ce fond d'investissement.

Institute d'Oslo. Les trois autres membres de l'équipe sont Ola Peter Krohn Gjessing de l'agence *Reuter's*, Kai Dramer du ministère norvégien du Travail et du *Research Council of Norway* et Alexander Cappelen, directeur du *Centre for Ethics and Economy* à la *Norwegian Scholl of Economics and Business Administration* (Norges Bank, « *The Petroleum Fund intensifies the work on Corporate Governance* », communiqué de presse du 24 juin 2005). Suite à la succession des exclusions sur lesquelles la Banque centrale norvégienne n'a pas pris, la mise en place du groupe d'éthique vise probablement à contrebalancer le *Council on Ethics* du Fond pétrolier, du moins à apporter des éléments modérant la nécessité et l'utilité de l'exclusion dans une optique de *corporate governance* plus que dans une optique purement morale. Enfin, dernière réaction, le ministère des Finances a aussi mis en place l'*Advisory Council on Investment Strategy* le 29 octobre 2005, avec sept professeurs d'économie ou consultants indépendants : il s'agit là d'accroître l'expertise financière du ministère des Finances relativement au fond pétrolier, et donc aussi de contrebalancer le management opérationnel du fond par la *Norges Bank* (ministère des Finances, « [The Government Petroleum Fund : The advisory Council on Investment Strategy](#) », communiqué de presse du 29 octobre 2005). On assiste donc à une certaine profusion voire confusion des comités tant d'expertise éthique que d'expertise financière entre le ministère des Finances et la banque centrale.

⁴¹ Eamon Surry « *Transparency in the Arms Industry* », *SIPRI Policy Paper*, n° 12, janvier 2006, p. 20.

⁴² Svein Gjedrem, Gouverneur de la *Norges Bank* et Henrik P. Syse, « *Corporate governance in the Norwegian Government Petroleum Fund* », janvier 2006.

Enfin, une réintégration des groupes exclus, en cas d'abandon de la production incriminée, est peu probable, du fait d'un certain quiproquo entre la finesse des recommandations (exclusion pour certains armements) et les perceptions médiatiques et populaires (exclusion car production d'armements d'une manière générale). Un tel retour arrière semble impossible.

La méthodologie en matière d'investissement éthique et socialement responsable appliquée au secteur de l'armement n'est pas encore trouvée, notamment dans le cas du fond d'investissement norvégien.

Le cas du fond pétrolier norvégien est peut-être particulier et circonscrit au contexte norvégien (ou plus largement nordique), axé sur une approche morale plutôt qu'éthique de la société et se voulant exemplaire : « *Home to the Nobel Prize and a plethora of human rights and peace groups, this nation of just 4.6 million has long used its reputation for moral rectitude to wield influence around the globe out of proportion to its size* »⁴³. De mauvaises surprises et des paradoxes ne sont cependant pas impossibles ; ainsi, moins importante en terme d'investissement que le *Norwegian Government Petroleum Fund*, la fondation Nobel a été interpellée fin novembre 2005 par l'ONG norvégienne *NorWatch* du fait d'investissements dans *General Dynamics*, *Lockheed Martin* et *Honeywell*, au titre de la participation de ces entreprises dans des programmes nucléaires américains et dans des bombes à fragmentation⁴⁴. L'approche morale de l'ISR requerrait une exhaustivité dont il est pas certain qu'elle puisse véritablement être totalement mise en œuvre.

Le cas du fond pétrolier est aussi particulier par la nature de sa capitalisation (issue des ressources pétrolières et important en volume) et par le retentissement qu'il a eu chez les acteurs de l'ISR, dans la sphère des ONG et associations opposées à l'armement et dans le secteur de l'armement (mais sans communication externe). Il est possible que ses désengagements constituent une rupture médiatique visible et le franchissement d'une étape en matière d'investissement socialement responsable. Ainsi, la particularité aurait ici valeur exemplaire et interviendrait parallèlement à un affinement global des stratégies d'investissement socialement responsable d'autres fonds d'investissement et de certaines banques (*Fortis*, *KBC*, *ABN Amro*, *Fortis*, *ING*, *Dexia* notamment) en 2004-2005.

Les réactions des entreprises face aux demandes d'information du comité d'éthique du fond pétrolier norvégien voguent entre la réponse confirmant (*Northrop Grumman*, *General Dynamics*, *L3 Communications Holdings*) ou niant (*BAE Systems*, *EADS*) la participation à la production des

⁴³ Andrew Higgins, « [Oil-rich Norway hires philosopher as moral compass](#) », *The Pittsburgh Post-Gazette*, 1^{er} décembre 2005.

⁴⁴ Erik Hagen (Norwatch), « [The Nobel Foundation without Ethical Control](#) », 27 novembre 2005. La valeur du fond de la Fondation Nobel est de 300 millions d'euros.

armements en question, et la non-réponse (*Honeywell, Finmeccanica, SAFRAN, Boeing et United Technologies*) : ces réactions ou non-réactions ne sont pas effectuées par voie médiatique mais dans le cadre des démarches non publiques du comité d'éthique auprès des entreprises concernées⁴⁵. Dans le cas des armements à sous-munitions, les entreprises précisent qu'elles sont soumises à la Convention d'Ottawa de 1997 ainsi qu'aux réglementations nationales et internationales en la matière. Ainsi, *SAFRAN* a précisé le cadre non seulement légal mais aussi éthique de ses productions militaires : « *Nous n'avons pas à avoir honte de travailler pour la Défense nationale* »⁴⁶. D'autre part *Thales* a pris en compte le message dans le sens d'une réflexion nécessaire sur les armes à fragmentation, réflexion qui reste cependant difficile à identifier. Les représentants de *BAE Systems*, prenant simplement acte de la décision norvégienne, n'ont pas souhaité faire de commentaires publics, notamment sur la part des investissements du fond pétrolier dans l'entreprise⁴⁷. Ayant répondu par lettre au comité d'éthique, *EADS* souligne que les désinvestissements, dans les habitudes du marché boursier, ne sont généralement pas opérés de manière si médiatique.

En définitive, les entreprises prennent acte de la décision du fond d'investissement norvégien, ne sachant pas véritablement comment réagir ni communiquer. D'une manière générale, elles ne semblent pas clairement préparées face à ces actions d'exclusion. Un dialogue avec des parties prenantes élargies, incluant des ONG et des agences de notation éthique et sociale, est nécessaire, du moins davantage qu'actuellement, de même qu'une réflexion sur leur responsabilité en tant que producteurs d'armements, même limitée et conditionnée par la responsabilité première de l'État régulateur et client.

Indéniablement la prise en compte du secteur de l'armement par les fonds ISR n'est pas sans contradictions ; certains critiques des fonds éthiques relèvent d'ailleurs que « *si le "tout-armement" était à la mode, les mêmes équipes de gestionnaires s'occuperaient des fonds "tout-armement"* »⁴⁸. Cependant, ne voir l'ISR que comme un effet de mode est une mauvaise

⁴⁵ Dans le cas des réponses des entreprises, seule la confirmation de la participation aux armements en question est mentionnée, sans autre précision que le respect du droit en vigueur pour ces productions. Les médias soulignent eux systématiquement les réponses ou non réponses, donnant une valeur positive à la transparence et la cohérence des entreprises : dans le cas des armements nucléaires, « *Only Northrop Grumman confirmed its part in making components for nuclear arms after a request for information from Norway's central bank, which administers the fund. Other companies either did not respond, or declined to comment, the finance ministry said, but their involvement was verified from their own news releases, Web sites or other sources like Jane's Information Group, the publisher of military and security information* » (Daniel Altman, « [Norway Fund Cuts Seven Companies](#) », *The New York Times*, 6 janvier 2006).

⁴⁶ « [Le Fonds pétrole norvégien exclut sept sociétés](#) », *Alter Business News*, n° 107, 24 janvier 2006.

⁴⁷ David Gow, « [Norway sold "nuclear" BAE stake](#) », *The Guardian*, 6 janvier 2006.

⁴⁸ « [Les fonds éthiques ou socialement responsables](#) », site d'Edubourse. C'est de fait déjà le cas à travers certains *vice funds*. Ainsi, on fera plutôt l'hypothèse d'une émergence conjointe de ces deux tendances d'investissement s'adressant à différents investisseurs.

perception compte tenu des taux de croissance de ce type d'investissement et serait risqué pour les entreprises, dans le cadre d'une bonne *corporate governance* et d'une réflexion globale sur l'investissement en matière de défense (en volume, origine et types de protection).

En définitive, la pratique de l'exclusion reste problématique si les objectifs sont de faire progresser les entreprises vers de meilleures normes et d'encourager leur prise de responsabilité sociale. Le *screening* négatif a à voir avec la politique de l'autruche et revient de fait à exclure les salariés de tout progrès social (et environnemental pour l'ensemble de la communauté) par l'application de normes et d'incitations non contraignantes. C'est supposer, en grande partie à tort pour les grandes entreprises maîtres d'œuvre, qu'une conversion des entreprises d'armement est toujours possible. Suite à l'exclusion, la gouvernance de l'entreprise et ses structures industrielles sont en fait mises de côté, l'investisseur se donnant bonne conscience morale, sans trop d'effort sur la nécessité d'implémenter l'éthique et la responsabilité sociale des entreprises dans le secteur de la défense.

Une approche éthique réaliste nécessiterait une réelle prise en compte de la spécificité de l'organisation de la production de l'armement, fondée sur des grands groupes inter-connectés capitalistiquement, multi-producteurs et souvent avec une production duale. La fonction « systèmes de systèmes » de l'armement n'est pas appréhendée.

Pour cette raison, l'éthique en question dans le cas du fond pétrolier norvégien concerne d'abord le fond pétrolier lui-même ; si elle est partiellement commune à d'autres fonds éthiques et d'investissement socialement responsable, elle laisse de côté toute réflexion éthique véritable et viable pour les entreprises d'armement. Une méthodologie qui expose l'implémentation réaliste de la responsabilité éthique et sociale des entreprises de l'armement, sauf à estimer que l'exclusion soit vécue comme une incitation, reste donc à élaborer.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.